



TARIFS A* - ANNÉE SCOLAIRE 2020/21

L'inscription implique le versement

- d'une cotisation familiale annuelle (non remboursable)

- et d'une participation par élève, variable en fonction des cours choisis.

Cette participation est facturée en trois fois. La facturation est gérée par le centre des finances publiques de Compiègne.

Après réception de l'avis des sommes à payer, les règlements se font par chèque directement auprès du centre d'encaissement de Lille ou par internet sur www.tipi.budget.gouv.fr.

COTISATION FAMILIALE ANNUELLE

Cotisation familiale à régler lors de l'inscription

35 €

PARTICIPATION ANNUELLE PAR ÉLÈVE

Cours de danse

Eveil à la danse (4-5 ans)	102 € (3x34 €)
Initiation à la danse (6-7 ans)	102 € (3x34 €)
Atelier danser/chanter (6-8 ans)	102 € (3x34 €)
Danse contemporaine (à partir de 8 ans)	132 € (3x44 €)
Atelier danse contemporaine adultes	132 € (3x44 €)

Forfaits musique et danse

Forfait éveil musical + éveil à la danse (4-5 ans)	153 € (3x51 €)
Forfait découverte instrumentale + initiation à la danse (6-7 ans)	204 € (3x68 €)
Forfait atelier danser/chanter + initiation danse (6-7 ans)	153 € (3x51 €)
Forfait atelier danser/chanter + découverte instrumentale (6-8 ans)	204 € (3x68 €)

Cours de musique

Eveil musical (4-5 ans)	102 € (3x34 €)
Découverte instrumentale (6-9 ans)	153 € (3x51 €)
Atelier danser/chanter (6-8 ans)	102 € (3x34 €)
Formation musicale seule	153 € (3x51 €)
Ensemble seul (harmonie, percussions africaines ou urbaines, musique de chambre...)	102 € (3x34 €)
Chorale enfants ou adultes, ensembles vocaux	gratuit

Formation instrumentale / instrument + formation musicale et chorale (à partir de 7 ans)

Enfant	1er adhérent	333 € (3x111 €)
Enfant	2ème adhérent	255 € (3x 85 €)
Enfant	à partir du 3ème adhérent	228 € (3x 76 €)
Adulte		495 € (3x165 €)
Cours collectifs de musique pour les élèves inscrits en instrument (harmonie, percussions africaines ou urbaines, musique de chambre...)		gratuit

* Le tarif A s'applique aux habitants des communes participant au fonctionnement de l'Atelier musical de l'Oise (communes du Syndicat Intercommunal à Vocation Culturelle) : Attichy, Choisy-au-Bac, Francières, Hémévillers, Margny-lès-Compiègne, Pierrefonds, Rethondes, Saint-Crépin-aux-Bois, Vieux-Moulin.